

Communiqué Easycare – novembre 2010

Le centre de contacts Easycare vient de procéder à un deuxième tour de table d'un montant de 2,9 millions d'euros, auprès notamment d'A Plus Finance, qui entre ainsi dans son capital.

Créée en 2006, Easycare s'est spécialisé dans la mise en oeuvre du télétravail dans les centres de contacts. La relation clients de ses partenaires est externalisée et gérée à distance en télétravail par les 220 téléconseillers salariés de la société.

Le télétravail apporte des solutions aux problématiques récurrentes des centres de contacts traditionnels, telles que le recrutement, le turnover et la gestion des flux d'appels en période de forte activité. Plus économique et plus flexible pour les donneurs d'ordres, mais aussi plus profitable pour le salarié en qualité de vie, le modèle ainsi proposé par Easycare est en pleine expansion en France.

Easycare accélère son développement

Cette nouvelle levée de fonds, marquée par l'entrée au capital d'A Plus Finance, permet à Easycare d'accélérer son développement et de disposer des moyens nécessaires pour accompagner les grands comptes dans la mise en oeuvre de solutions de télétravail dédiées à la relation clients, qu'elle soit internalisée ou externalisée.

A travers une augmentation de capital, A Plus Finance investit à hauteur de 1,75 million d'euros et a été rejoint par les trois fonds de capital risque du premier tour de table : Entrepreneur Venture, Esfin Participation et Croissance Nord-Pas-de-Calais.

Christophe Sarrabayrouse, Directeur général d'Easycare :

«Le télétravail en centre de contacts constitue un dispositif complémentaire aux modèles traditionnels On Shore ou Off shore. La valeur ajoutée est très forte sur les segments d'activité où la flexibilité opérationnelle est essentielle et où le profil et la compétence du téléconseiller joue un rôle important. Le développement de ce modèle opérationnel s'accélère en France et l'entrée au capital de fonds structurants comme A Plus Finance est la preuve qu'il gagne en maturité et en lisibilité ».

Jean-Michel Pimont, Directeur Associé chez A Plus Finance :

«Nous avons été séduits par la qualité du business model, mais aussi par les perspectives de développement qu'offre Easycare. En ayant parfaitement identifié les données clé que constituent la flexibilité du service et la fidélisation des collaborateurs, la Société a tous les atouts en main pour gagner de nouveaux marchés ».

Conseils de l'opération

EASYCARE a été conseillée dans cette opération par Multeam (Paul Berrux) et le cabinet Gramond & associés (Olivier Sanviti).

A Plus Finance (représenté par Jean-Michel Pimont et Pierre Loup) a été conseillé par Gide Loyrette Nouel (Pierre Karpik et Emilie Leygonie), Oderis Consulting (Julien Passerat) pour l'audit comptable et financier et Grand, Auzas & Associés (Sigmund Briant) pour l'audit juridique.